

 <p><b>OCCITANIE</b> APPUI AUX URGENCES ET AUX SOINS NON PROGRAMMÉS</p>	<h2>Fiche de Poste</h2>	<p><u>Date</u> : 15/04/2026</p> <p><u>Version</u> 2</p>
--	-------------------------	---

## Directrice / Directeur administratif du GIP ORU Occitanie

### Contexte :

L'Observatoire Régional des Urgences (ORU) Occitanie est un groupement d'intérêt public (GIP). Il a pour mission principale la collecte, l'analyse et la valorisation des données relatives aux soins urgents et non programmés à l'échelle régionale.

S'appuyant sur une expertise reconnue en médecine d'urgence, l'ORU poursuit un double objectif :

- Approfondir la connaissance, à la fois quantitative et qualitative, de l'activité des services d'accueil des urgences ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de prise en charge des patients au sein de ces structures.

Dans ce cadre, l'ORU déploie des actions d'amélioration continue de la qualité, assure un accompagnement de proximité des acteurs de terrain et apporte une expertise en matière d'organisation des structures d'urgences. Il conduit ses missions en étroite articulation avec ses partenaires institutionnels et techniques, notamment le GIP e-Santé Occitanie et Santé publique France.

La directrice / le directeur administratif exerce ses fonctions en collaboration étroite avec le coordonnateur médical, en charge du pilotage du projet médical de l'ORU. Le poste implique une approche transversale intégrant une bonne connaissance du système de santé, des acteurs publics et privés, des systèmes d'information ainsi que des méthodologies de collecte et d'exploitation des données.

Une expérience confirmée de management et de pilotage de structure est attendue afin d'assurer les fonctions de pilotage stratégique, de représentation et de communication auprès des partenaires institutionnels et des fédérations (FHF, FHP, URPS...). Le poste implique des déplacements réguliers à l'échelle de la région Occitanie ainsi qu'une présence soutenue auprès de l'équipe basée à Montpellier. La directrice / le directeur administratif est nommé par le Conseil d'administration, composé de représentants des établissements de santé autorisés en médecine d'urgence et de l'URPS, élus en assemblée générale.

Le GIP ORU Occitanie relève du droit public et est soumis aux règles de la comptabilité publique. À ce titre, le comptable public est désigné par la Direction régionale des finances publiques (DRFiP).

### Les rôles et missions majeurs de l'ORU Occitanie sont les suivants :

- Evaluation et démarche qualité des prises en charge, des activités et des expérimentations liées aux urgences, SAMU et premier recours,
- Constitution de bases de données et contrôle qualité : Résumés de Passage aux urgences, Résumé patient d'intervention SMUR, ...
- Veille sanitaire : contrôle qualité, collecte des données, indicateurs hôpital en tension
- Expertise métiers et accompagnement des SI urgences, des répertoires (ROR), des filières

 <p><b>OCCITANIE</b> APPUI AUX URGENCES ET AUX SOINS NON PROGRAMMÉS</p>	<h2>Fiche de Poste</h2>	<p><u>Date</u> : 15/04/2026</p> <p><u>Version</u> 2</p>
--	-------------------------	---

### Activités du poste

La directrice / le directeur exerce l'ensemble des missions prévues par la convention constitutive du GIP et notamment :

#### Activités socles

- La directrice / le directeur assure le fonctionnement du groupement sous l'autorité du conseil d'administration, et dans les conditions fixées par celui-ci ;
- Il est ordonnateur des recettes et des dépenses du GIP et veille à ses équilibres budgétaires et financiers, il soumet une fois par an au conseil d'administration un rapport d'activité du GIP,
- Il est chargé de la mise en œuvre des décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration. A cet effet, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom du groupement, dans les limites de son objet,
- Il représente le groupement dans tous les actes de la vie civile et possède tous pouvoirs à l'effet de l'engager, et notamment pour prendre des participations, s'associer avec d'autres personnes et transiger,
- Il a qualité pour représenter le groupement en justice, tant en demande qu'en défense, et peut former tout recours,
- La directrice / le directeur peut s'entourer de collaborateurs dont il détermine les fonctions et attributions, sur avis du médecin coordinateur. Il a autorité sur les personnels du groupement. Il signe tous les contrats de travail et toutes les conventions ;
- La directrice / le directeur rend compte de l'état de la réalisation du CPOM auprès de l'ARS,
- Il est le principal interlocuteur de l'agent comptable public.

#### Activités spécifiques

Au regard de la nature même des besoins d'assise territoriale du GIP sur la région ainsi que ses perspectives de développement autour de missions annexes, la directrice / le directeur devra assurer une mission de communication auprès des adhérents. Cette mission se traduira par une présence accrue dans les établissements adhérents par le biais de déplacements réguliers sur la région.

La directrice / le directeur soutiendra également le coordonnateur médical dans ses missions de représentation du GIP auprès des différents partenaires et adhérents.

### Compétences requises

- Connaissances administratives et juridiques de l'activité des GIP
- Connaissance de l'organisation des établissements de santé
- Connaissances en gestion économique et financière (y compris achat), en gestion des ressources humaines
- Capacités confirmées en management d'équipe
- Capacités confirmées en gestion et animation de projet dans le domaine de la santé
- Autonomie, esprit d'initiative et rigueur
- Adaptabilité, qualités relationnelles et aptitudes au travail en équipe

 <p><b>OCCITANIE</b> APPUI AUX URGENCES ET AUX SOINS NON PROGRAMMÉS</p>	<h2>Fiche de Poste</h2>	<p><u>Date</u> : 15/04/2026</p> <p><u>Version</u> 2</p>
--	-------------------------	---

- Sens de la pédagogie
- Capacités de communication orale et écrite, esprit de synthèse

### Conditions

La directrice / le directeur est nommé pour une période de 3 an renouvelable. Une mise à disposition par un établissement membre est possible mais le salariat en propre est privilégié. La directrice / le directeur sera principalement positionné dans les locaux du siège : *Immeuble le Phénix – 1<sup>er</sup> Etage Bâtiment A – 118 route d’Espagne – 31 100 Toulouse*

Quotité de temps : 100%

Date de prise de fonction : *dès que possible*

### Candidatures

Les candidats sont invités à adresser un CV, une Lettre de motivation et leur projet pour l’ORU Occitanie par mail à l’adresse suivante : [ars-oc-dpr-sunp@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-dpr-sunp@ars.sante.fr)

Date limite de candidature : 29 Mai 2026

### Contact

Renseignement sur le poste :

- [president@oruoccitanie.fr](mailto:president@oruoccitanie.fr)
- [pascal.degauque@ars.sante.fr](mailto:pascal.degauque@ars.sante.fr)